

A **Participation aux cours hebdomadaires : 162€ cours illimités**
 (Adhésion de 3€ à l'asso. 3step pour la saison 2019/20 incluse)
 Faire **3 chèques** à l'ordre de 3step des montants suivants : **56€ / 53€ / 53€**

Cours principal : Cochez une seule case		Cours pratiqués : Cochez autant de cases que nécessaire sauf si vous prenez la formule Danse en Ligne	
<input type="checkbox"/> West Coast Swing Débutant (WCS1)	<input type="checkbox"/> Mardis 20h10/21h00	Leyla	à l'Orange Bleu à Lescar
<input type="checkbox"/> West Coast Swing Confirmé (WCS2)	<input type="checkbox"/> Mardis 21h00/21h50		
<input type="checkbox"/> Lindy Hop Débutant (LH1)	<input type="checkbox"/> Mercredis 20h00/20h45	Angela	à l'Orange Bleu à Lescar
<input type="checkbox"/> Balboa débutant (B1) <small>Danses en Ligne / Solo Swing / Shag</small>	<input type="checkbox"/> Mercredis 20h45/21h30	Sabrina <small>Angela - Alexandra</small>	
<input type="checkbox"/> Lindy Hop Confirmé (LH2)	<input type="checkbox"/> Mercredis 21h30/22h15	Angela	
<input type="checkbox"/> Rock Débutant (R1)	<input type="checkbox"/> Jeudis 19h45/20h35	Léo.	aux « Bruyères » à Pau
<input type="checkbox"/> Rock Intermédiaire (R2)	<input type="checkbox"/> Jeudis 20h35/21h25		
<input type="checkbox"/> Rock/Boogie Confirmé (R3)	<input type="checkbox"/> Jeudis 21h25/22h15		
<input type="checkbox"/> Formule Danse en Ligne (DeL)	<input type="checkbox"/> les mercredis & les samedis	Alexandra & Angela	généralement à l'Orange Bleu à Lescar

- Chaque chèque est encaissé en fin de trimestre.
 - Si vous choisissez de faire un règlement unique de 162€ (déconseillé) votre chèque sera encaissé à la fin du 1er trimestre et vous ne pourrez en aucun cas être remboursé en cas de problème y compris en cas d'annulation partielle ou totale des cours par 3step.
 - La priorité est donnée aux inscriptions annuelles ; pour vous inscrire au trimestre et s'il reste des places (à vérifier auprès du staff) : Faites un seul chèque de 65€

Participation aux Stages de West Coast Swing & de Solo Swing + Boogie
 les samedis : 19/10/2019 - 22/02/2020 - 18/04/2020
à Tarif réduit les samedis : 16/11/2019 - 18/01/2020 - 11/04/2020

3 stages WCS <small>[St WCS]</small>	3 stages Solo swing + Boogie <small>[St Solo] + [St BW]</small>	3 stages Solo Swing sans Boogie <small>[St Solo]</small>	3 stages Boogie sans Solo Swing <small>[St BW]</small>	6 stages <small>[St WCS] + [St Solo] + [St BW]</small>
<input type="checkbox"/> 76€	<input type="checkbox"/> 94€	<input type="checkbox"/> 72€	<input type="checkbox"/> 60€	<input type="checkbox"/> 170€

-Faites un **chèque supplémentaire** à l'ordre de 3step du montant correspondant.
 -Le chèque sera encaissé à partir de début mars
 -En cas de problème de santé ou motif professionnel, si vous n'êtes pas en mesure de participer pas aux stages, vous avez la possibilité de « céder » votre stage a un autre adhérent.

+d'infos... un doute sur un tarif... un cas particulier...

☎ 06 87 11 53 79 www.3step.fr
 ✉ staff3step@gmail.com ✉ leo3step@gmail.com

Réservé à 3step C St

WCS 1 2 3
 Solo 1 2 3
 BW 1 2 3

Adhésion 3step

B 😊 **Prénom NOM :** _____

Né(e) le : / / **Profession :** _____

Je suis mineur(e) J'ai déjà été inscrit(e)

Recevez-vous déjà la newsletter de 3step (par mail) ? oui non

✉ **Mail :** _____ @ _____
 Adresse mail à laquelle vous recevrez les newsletters qui vous informent des activités de l'association

📄 **Code postal** [][][][][] **ville :** _____

☎ _____

Comment avez-vous connu 3step ?

Quelque chose à nous dire :

Réservé à 3step

Champs A & B remplis Note de service C signée

Mail lisible ou :

Règlements OK (dates, montants, signature & ordre)
 Liste des montants des chèques fournis :

_____ date : / /20
 _____ date : / /20
 _____ date : / /20

23/08/2019
 Initiales : _____

Attestation à faire Saisie OK

C	A compléter et signer par l'adhérent J'ai lu la note de service du 27/07/19	
	Nom : Prénom : Le : / /20	Signature :
A compléter et signer par le tuteur légal pour les adhérents mineurs :		
J'accepte que l'adhérent(e) sous ma tutelle participe aux activités de l'association 3step.		
Nom : Prénom : Le : / /20	Signature :	

Note de service du 29/07/2019 à l'attention des membres de 3step

1) Adhésion à l'association 3step

Le montant de la cotisation annuelle d'adhésion à l'association est de 3€. La durée de validité pour la saison est de début septembre 2019 à fin août 2020. L'adhérent devra s'acquitter de la cotisation dans un délai d'un mois après en avoir fait la demande, il devra fournir la fiche d'adhésion remplie.

2) Participations forfaitaires aux soirées d'initiation

L'association permet aux **adhérents à jour de la cotisation de 3€** de suivre des soirées d'initiation et des stages de danses swing.

2.1) Soirées d'initiation de la saison 2019/2020

Le montant de la participation forfaitaire par trimestre est de :

- 53€ pour un engagement annuel
- 62€ pour un engagement au trimestre
- 62€ pour un engagement au semestre.

La durée de validité pour le 1^{er} trimestre sera de début sept. à fin déc.

La durée de validité pour le 2^{ème} trimestre sera de début janvier à fin mars.

La durée de validité pour le 3^{ème} trimestre sera de début avril à fin juin.

L'adhérent devra s'acquitter du montant de la participation forfaitaire par chèque dans un délai de 8 jours après en avoir fait la demande. La participation forfaitaire pourra être encaissée après que ce soit déroulé au moins 9 soirées d'initiation dans la discipline principale. S'il manque de place dans les salles d'initiation ou s'il y a un important déséquilibre entre le nombre de cavaliers et le nombre de cavalières, une inscription peut être refusée. Les montants prennent en compte la participation à la totalité des soirées d'initiations, chacune compte 45min à une 1h20 d'initiation par semaine. Généralement, les chèques sont encaissés en fin de trimestre en décembre, mars et juin.

2.2) Stages de la saison 2019/2020

Il y aura 6 stages de 3 à 5x 1h avec soirée dansante sur différentes thématiques qui seront organisés les weekends tout au long de la saison. Les adhérents qui participent aux soirées d'initiation et qui s'inscrivent avant le 16 octobre 2019 aux stages,

bénéficieront d'une réduction d'environ 20% sur les montants des participations forfaitaires pour les formules 3 stages.

2.3) Initiations ponctuelles à la demande des adhérents

Ces initiations ont pour but d'intégrer des personnes en difficulté dans les soirées d'initiations hebdomadaires ou qui sont arrivé après une période de rentrée et qui ont besoin d'une remise à niveau. Elles sont exceptionnelles et auront lieu en fonction des disponibilités des membres de la commission artistique. La participation forfaitaire sera de 25€ pour une heure.

Informations importantes pour les adhérents

Site internet et planning

Notre principal moyen de tenir informé les adhérents des activités de l'association durant leur adhésion et après leur adhésion est le site www.3step.fr. En tant qu'adhérent, vous devez vous tenir au courant en le consultant régulièrement et vous devez notamment consulter le planning avant de venir aux soirées d'initiation afin de vérifier qu'il n'y a pas de changement d'horaires, une annulation ou autre.

Règlement intérieur

Le règlement intérieur de l'association est tenu à disposition des adhérents et peut être consulté sur simple demande auprès d'un membre du staff, de la commission artistique ou du conseil d'administration. Nous vous conseillons de le consulter au moment de votre adhésion à l'association.

Extrait du règlement intérieur

1.4) Annulation durable et ponctuelle des soirées d'initiation

Si les membres de la commission artistique venaient à être dans l'impossibilité de dispenser durablement les soirées d'initiation (problème de santé, mutation professionnelle ou autre,...) et que 9 soirées d'initiation minimum par trimestre n'étaient pas effectuées les chèques des participations forfaitaires à ces soirées non assurées pourront être restitués aux adhérents.

Si vous choisissez de faire un chèque de paiement unique (chose que nous vous déconseillons) aucun remboursement ne pourra être effectué.

Il est possible que certaines soirées d'initiation soient annulées. Ces annulations ponctuelles n'occasionneraient aucun remboursement dans la mesure où 9 soirées minimum par trimestre sont maintenues.

Tarif des stages à tarif non réduit pris individuellement

3 stages de WCS	3 stages de Solo swing + Boogie	3 stages de Solo Swing sans Boogie	3 stages de Boogie sans Solo swing	6 stages
3x38 = 114	3x52 = 156	3x40 = 120	3x29 = 87	114+156 = 270